

L'Apref veut faire entendre sa voix

Pendant longtemps, les réassureurs se sont plaints de ne pas être entendus, ni même consultés, sur les dossiers qui, pourtant, les concernent au premier chef. Désormais, plutôt que de travailler dans l'ombre, l'Association des professionnels de la réassurance en France (Apref) a la volonté de s'exprimer publiquement des sujets. Et, après être montés au créneau sur les couvertures dépendance en novembre, les réassureurs reviennent à la charge, cette fois sur la couverture du risque terroriste en France. Le renouvellement, fin 2009,

de la garantie de l'État pour le pool Gareat pour les trois années à venir permet en effet, à leurs yeux, de rouvrir sereinement le débat sur le périmètre et le mécanisme de la couverture française.

Alerte sur le risque d'hypercenterisme

En publiant son Livre blanc, l'Apref souhaite notamment attirer l'attention des parties sur la situation géopolitique et les menaces non conventionnelles – par l'utilisation d'armes nucléaires, biologiques, chimiques ou radiologiques –

qui subsistent, et réaffirmer la nécessité de mettre en place un système de couverture optimisé, grâce, par exemple, à la sensibilisation des assurés et des assureurs, et à une plus grande mutualisation des protections par l'assurance et la réassurance étendues à toutes les branches.

« Des études de spécialistes du terrorisme indiquent qu'une attaque d'une ampleur supérieure à celle du 11 septembre 2001 fait partie des objectifs terroristes des prochaines années », l'hypercenterisme constituant « un risque critique et

potentiellement systémique pouvant mettre sérieusement en danger un pays et entraîner la faillite de nombreuses entreprises », avertit l'Apref, qui se prépare à monter de nouveau au créneau, sur d'autres sujets, « en fonction de l'actualité politique et économique des mois à venir », explique François Vilnet, président de l'Apref.

■ CATHERINE DUFRÈNE



TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ARGUS SUR
ARGUSDELASSURANCE.COM